



RECU EN PREFECTURE

Le 01 juillet 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210624-D00650110-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 24 juin 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 17 juin 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 11), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET (jusqu'à la question n° 27 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 11), M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER (à compter de la question n° 9), M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Étaient présents en visio-conférence : Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Marie-Thérèse MICHEL

Secrétaire : Mme Julie CHETTOUH

Étaient absents : M. Hasni ALEM, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, M. Thierry PETAMENT, Mme Claude VARET

Procurations de vote : M. Hasni ALEM à Mme Anne BENEDETTO, M. Guillaume BAILLY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Benoît CYPRIANI, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Lorine GAGLILOLO à M. François BOUSSO, M. Damien HUGUET à M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 28), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Maxime PIGNARD, Mme Agnès MARTIN à Mme Nathalie BOUVET, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, M. Thierry PETAMENT à M. Ludovic FAGAUT, M. Gilles SPICHER à M. Olivier GRIMAITRE (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Claude VARET à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 17 - Actualisation de la liste des emplois permanents - Création d'un emploi d'éducateur des activités physiques et sportives auprès de la Direction des Sports

Délibération n° 2021/006501

Actualisation de la liste des emplois permanents

Création d'un emploi d'éducateur des activités physiques et sportives auprès de la Direction des Sports

Rapporteur : Mme Elise AEBISCHER, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 1	10/06/21	Favorable unanime
Commission n° 3	09/06/21	Favorable unanime

Résumé : Il appartient au Conseil Municipal de fixer les emplois nécessaires au fonctionnement des services. Il est proposé l'actualisation de la Liste des Emplois Permanents suite à une création d'emploi. Cette mise à jour concerne le budget principal uniquement et porte sur la création d'un emploi d'éducateur des activités physiques et sportives (animateur sportif) au sein de la Direction des Sports.

Les emplois des budgets annexes (Forêts et Archéologie Préventive) ne sont pas concernés par cette évolution.

I. Contexte

La Direction des Sports est une direction de la Ville de Besançon mise à disposition par convention de Grand Besançon Métropole (délibération des Conseils Municipaux et Communautaires d'avril 2019). Ainsi, les effectifs de cette direction peuvent intervenir, en fonction des projets, pour GBM, pour un volume maximum annuel de 4 500 heures.

Sur le volet animation, les effectifs de la direction contribuent à la mise en œuvre des feuilles de route municipales et communautaires.

Concernant la Ville, les principales orientations sont le soutien à la vie associative sportive, le développement de la pratique sportive des plus éloignés et la prise en compte du sport comme outil de préservation de la santé. La crise sanitaire traversée par tous les secteurs d'activité a évidemment fortement impacté le tissu associatif. Dans le domaine du sport, on observe au niveau national une baisse des effectifs licenciés de l'ordre de 20 %. Une récente étude conduite à Besançon confirme ces chiffres au niveau local.

Concernant Grand Besançon Métropole, le volet sport du premier projet de territoire qu'est Grandes Heures Nature constitue un investissement relativement important des agents de la Direction des Sports. Mais le second dossier qui va mobiliser les éducateurs sportifs notamment est celui de la labellisation « Terre de Jeux » obtenu par GBM ainsi que les Centres de Préparation aux Jeux.

Compte tenu d'une part de la crise sanitaire qui a fortement impacté le tissu associatif, mais aussi la montée en puissance du dossier « Terre de Jeux » qui va permettre au territoire d'utiliser les Jeux Olympiques de Paris 2024 comme levier de développement de la pratique sportive, il est proposé la création d'un poste d'Éducateur Sportif au sein de la Direction des Sports de la Ville de Besançon.

Les missions des éducateurs sportifs seront ajustées pour tenir compte des priorités politiques retenues et de la charge de travail que représente le suivi de chaque dossier.

II. Evolution suite à une création d'emploi d'Educateur des activités physiques et sportives à la Direction des Sports

Il est proposé la création d'un emploi d'Educateurs des Activités Physiques et Sportives, catégorie B, Filière sportive, grade de référence Educateurs des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe, à temps complet dans les effectifs de la Ville de Besançon.

Cet emploi financera un poste d'éducateur sportif rattaché à la Direction des Sports, il aura pour missions :

- Projets du service Animation et de la Direction des Sports :
- Accompagner la vie sportive associative
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de la Direction dans les domaines prioritaires de la politique sportive : sport pour tous, sport/handicap, sport/santé, éducation et insertion par les sports,
- S'impliquer notamment dans le Raid Handi Fort, Tout Besançon court
- Animation temps scolaire :
- Intervenir en temps scolaire sur différentes activités sportives
- Organiser des rencontres scolaires de fin de cycles et de fin d'année. Concevoir des outils pédagogiques en collaboration avec les enseignants et les référents de l'éducation nationale
- Animation périodes vacances :
- Préparer le programme de vital été, responsabilité d'ateliers et animations directes.

Dans l'hypothèse où le poste ne serait pas pourvu par un fonctionnaire, un agent contractuel pourra être recruté (en application de l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984) et percevra une rémunération fixée en référence à un grade du cadre d'emploi des Educateurs des activités physiques et sportives, ainsi que le régime indemnitaire afférent dans les conditions prévues par les délibérations en vigueur.

Liste des Emplois Permanents après mise à jour

Tous budgets

	Emplois ouverts
Budget Principal	1930
BA Archéologie préventive	3
BA Forêts	7
Ensemble	1940

Budget Principal

Filière Cadre d'emploi ou métier	Cat.	Emplois ouverts	Evolution	Emplois ouverts après évolution
Filière administrative		228		228
Administrateurs Territoriaux	A	2		2
Attachés Territoriaux	A	60		6
Emplois fonctionnels administratifs	A	1		1
Rédacteurs Territoriaux	B	78		78
Adjoints administratifs territoriaux	C	87		87
Filière animation		412		412
Animateurs territoriaux	B	39		39
Adjoints territoriaux d'animation	C	373		373

Filière culturelle		170		170
Attachés ter. de conserv. du patrimoine	A	17		17
Bibliothécaires territoriaux	A	13		13
Conservateurs territor. de bibliothèques	A	2		2
Conservateurs territoriaux du patrimoine	A	8		8
Directeurs établ.ter.enseign. artistique	A	1		1
Professeurs ter. enseignement artistique	A	12		12
Assistants Territ. Enseignt Artistique	B	4		4
Assist. Ter.Conserv.Patrimoine et Biblio	B	47		47
Adjoints du patrimoine territoriaux	C	66		66
Filière médico-sociale		143		143
Cadres territoriaux de santé paramédical	A	3		3
Infirmiers Terr. en Soins Généraux	A	1		1
Médecins territoriaux	A	1		1
Puéricultrices territoriales	A	11		11
Auxiliaires de puériculture territoriaux	C	127		127
Auxiliaires de soins territoriaux	C	0		0
Filière Médico-Technique		3		3
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	A	2		2
Techniciens Paramédicaux Territoriaux	B	1		1
Filière Sécurité (Police Municipale)		70		70
Chef de service de Police Municipale	B	7		7
Agents de police municipale	C	63		63
Filière Sociale		129		129
Educateurs terr. de jeunes enfants	A	9		9
Assistants territoriaux socio-éducatifs (anc)	B	1		1
Educateurs territor. de jeunes enfants (anc)	B	22		22
Agents sociaux territoriaux	C	6		6
Agents ter.spécialis. écoles maternelles	C	91		91
Filière sportive		25		26
Conseillers ter.activités physiq.et sport.	A	4		4
Educateurs territoriaux des APS	B	20	+1	21
Opérateurs ter. activités physiq.et sport.	C	1		1
Filière technique		737		737
Ingénieurs en chef territoriaux	A	1		1
Ingénieurs territoriaux	A	27		27
Techniciens territoriaux	B	50		50
Adjoints de maîtrise territoriaux	C	85		85
Adjoints techniques Territoriaux	C	574		574
Sans filière		12		12
Assistante maternelle		12		12
Ensemble		1929		1930

Budget annexe Forêts

Filière Cadre d'emploi ou métier	Cat.	Emplois ouverts
Filière Technique		7
Techniciens territoriaux	B	1
Adjoints techniques territoriaux	C	6
Ensemble		7

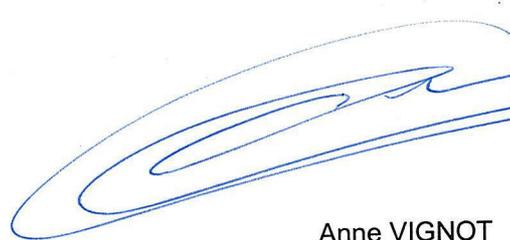
Budget annexe Archéologie Préventive

Filière Cadre d'emploi ou métier	Cat.	Emplois ouverts
Filière culturelle		3
Attachés Ter. de conservation du patrimoine	A	2
Assist. Ter. Conserv. Patrimoine et Biblio	B	1
Ensemble		3

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- crée un emploi d'Edicateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (Animateur sportif), grade de référence Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 1^{ère} classe au sein de la Direction des Sports ;
- modifie en conséquence la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins ;
- adopte la mise à jour de la liste des emplois permanents tenant compte de l'ensemble de ces évolutions ;
- autorise le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi créé au sein de la Ville de Besançon, dans le cadre de la législation en vigueur (loi n° 84-53 du 26 janvier 1984) ;
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0